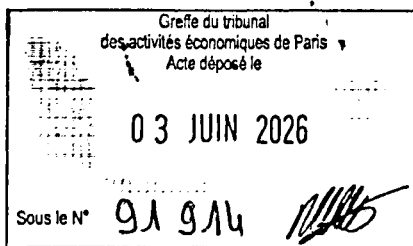


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/05/2026 - 91914 - 2019 B 01415 - 845 388 776 - AA BROTHERS



SARL AA BROTHERS
233 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS

CAPITAL: 1 000 €

R. C. S. : PARIS 845 388 776 (2019B01415)

RAPPORT DE GESTION

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur, pour soumettre à votre approbation les comptes de notre exercice social 2025.

Situation de la société

L'exercice clos le 31 décembre 2025 a été marqué par un chiffre d'affaires de 85 070 € en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent

Comme l'en atteste le tableau figurant en annexe du présent rapport, les taux de marge ont été globalement maintenus

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Les résultats

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

Affectation du résultat

Bénéfice de l'exercice : 2 177

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 177 € de la manière suivante :

-au poste «Report à nouveau» le bénéfice est de 19 063 € pour ultérieurement faire l'objet d'une distribution de dividendes le bénéfice distribuable s'élève à 21 240 €.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune autre convention ou opération relevant de l'article 50 du code de commerce n'a été réalisée.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver l'affectation des résultats qui vous a été proposée, les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et donner quitus à la gérance de sa gestion en adoptant les résolutions qui vont vous être soumises.

Fait à Paris,
Le 31/03/2026

La gérance

*Contrôlé conforme à l'original
le 31-03-2026
le Gérant: 'x*

SARL AA BROTHERS
233 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS

CAPITAL: 1 000 €

R. C. S. : PARIS 845 388 776 (2019B01415)

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L' an deux mille-vingt-six et le 31 Mars à 10 heures, les Associés de la Société, au capital de 1 000 €, se sont réunis au : 233 Rue Championnet 75018 PARIS en Assemblée Générale ordinaire.

Etaient présents :

- **M. DAIBY Boubacar** détenant 50 parts de 500 Euros.
- **SOUMS SERIVICES** détenant 50 parts de 500 Euros.

L'Assemblée est présidée par **M. DIABY Boubacar** Gérant, il est constaté que les associés présents détiennent ensemble **100 parts sociales** soit la totalité du capital, en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre à la dite majorité les décisions tendant à modifier les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le Texte des résolutions soumises à l'approbation des Associés.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2025**,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat.

Il souligne par ailleurs, que la présence de tous les associés couvre l'irrégularité existante du fait de la non-convocation par lettre recommandée avec accusé de réception.

La discussion est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui étaient à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée des Associés après avoir pris connaissance des rapports du Gérant et du Comptable de la Société pour la période du **01/01/2025 au 31/12/2025** et en avoir délibéré la collectivité des associés approuve les dits comptes tel qu'ils lui ont été présentés, à savoir :

TOTAL DU BILAN	:	44 358 Euros
Total des Produits d'exploitation :		85 070 Euros
Total des Charges d'exploitations :		99 414 Euros
Résultat d'exploitation :		- 14 344 Euros
Résultat net	:	2 177 Euros (Bénéfice)

Cette résolution est adoptée par tous les associés représentant la totalité du capital.

DEUXIEME RESOLUTION :

Comme conséquence des résolutions qui précèdent, la collectivité des associés donne quitus de sa gestion à **M. DIABY Boubacar**, gérant, au titre de l'exercice sur les comptes duquel ils viennent se prononcer.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Après en avoir délibéré, et sur proposition de la gérance, la collectivité des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31/12/2025**, soit : 2 177 € (Bénéfice), comme suit : .../... en report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION :

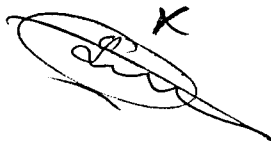
La collectivité des associés donne au Gérant les pouvoirs nécessaires à l'effet de dresser le procès-verbal constatant toutes les résolutions adoptées, et effectuer les formalités de publicité prescrites par la Loi.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

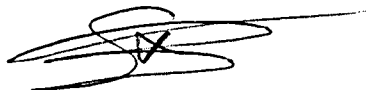
En foi de quoi, il a été rédigé le présent procès-verbal qui a été signé après la lecture par le Président de Séance, le Gérant et les Associés.

Fait à Paris,
Le 31/03/2026.

Monsieur DAIBY Boubacar, gérant,



**Soums Services, associé,
Monsieur DIABY Souleyman**





EMPIRE EXPERTISE

VOS PARTENAIRES CROISSANCE

Certifié conforme à l'original

Le 31-03-2026.

Le Créant : X

Plaquette annuelle

**SARL
AA BROTHERS**

233 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS

Siret 84538877600013

Exercice clos le 31/12/2025

EMPIRE EXPERTISE PANTIN
100 AV DU GENERAL LECLERC
93500 PANTIN
Tel: 01.48.39.01.28
Email: contact@empire-expertise.com
www.empire-expertise.com

Bilan - Actif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Valeurs au 31/12/2025			Valeurs au 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				12 787
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1) :				
Participations	-1 000		-1 000	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 940		1 940	1 940
Total de l'actif immobilisé (III)	940		940	14 727
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>				
Stock et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de productions				
Produits finis				
Marchandises	43 102		43 102	56 480
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				292
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	316		316	1 665
Total de l'actif circulant (IV)	43 418		43 418	58 437
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	44 358		44 358	73 163
<i>(2) Dont à moins d'un an</i>				

AA BROTHERS
Bilan - Passif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Valeurs nettes au 31/12/2025	Valeurs nettes au 31/12/2024
Capital (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	19 063	16 307
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 177	2 756
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	22 340	20 163
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I) bis		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 408	10 408
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 013	10 013
Dettes fiscales et sociales	9 451	11 391
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 145	21 188
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)	22 018	53 000
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	44 358	73 163
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commande)		
(2) Dont emprunts participatifs		

AA BROTHERS
Compte de Résultat
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits d'exploitation :		
Ventes de Marchandises	74 570	123 206
Production vendue		548
Montant net du chiffre d'affaires	74 570	123 754
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		839
Total des produits d'exploitation (I)	74 570	124 593
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	30 105	64 327
Variation de stocks	13 378	-1 418
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	27 457	28 806
Impôts, taxes et versements assimilés	1 615	551
Salaires	11 923	21 564
Cotisations sociales	2 148	1 667
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 227	4 800
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	0	0
Total des charges d'exploitation (II)	90 854	120 298
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		

AA BROTHERS
Compte de Résultat
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-16 284	4 295
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾	239	437
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	239	437
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-239	-437
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-16 523	3 858
Produits exceptionnels (VII)	30 500	
Charges exceptionnelles (VIII)	11 800	1 102
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	18 700	-1 102
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	105 070	124 593
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	102 893	121 836
BENEFICE OU PERTE	2 177	2 756
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Soldes intermédiaires de gestion

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	%	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	%	Variations	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	74 570	100	123 754	100	-49 185	-40
Ventes de Marchandises	74 570	100	123 206	100	-48 637	-39
- Coût d'achat des marchandises vendues	43 483	58	62 909	51	-19 426	-31
MARGE COMMERCIALE	31 087	42	60 297	49	-29 211	-48
Production vendue			548	100	-548	-100
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE			548	100	-548	-100
- Matières premières			96	18	-96	-100
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION			452	83	-452	-100
MARGE BRUTE TOTALE	31 087	42	60 750	49	-29 663	-49
- Autres achats et charges externes	27 457	37	28 710	23	-1 253	-4
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	3 630	5	32 039	26	-28 410	-89
Subventions						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 615	2	551	0	1 064	193
- Salaires	11 923	16	21 564	17	-9 641	-45
- Cotisations sociales	2 148	3	1 667	1	482	29
Total	-15 687	-21	-23 782	-19	8 095	-34
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-12 057	-16	8 257	7	-20 314	-246
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
+ Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
+ Autres produits			839	1	-839	-100
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 227	6	4 800	4	-573	-12
- Dotations aux provisions						
- Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
- Autres charges	0	0	0	0	0	-81
Total	-4 227	-6	-3 962	-3	-265	7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-16 284	-22	4 295	3	-20 579	-479
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers			437	0	-198	-45
- Charges financières	239	0	-437	0	198	-45
Total	-239	0				
RÉSULTAT COURANT	-16 523	-22	3 858	3	-20 381	-528
+ Produits exceptionnels	30 500	41			30 500	
- Charges exceptionnelles	11 800	16	1 102	1	10 698	971
- Participation des salariés aux résultats						
- Impôts sur les bénéfices						
Total	18 700	25	-1 102	-1	19 802	-1 798
RÉSULTAT EXERCICE	2 177	3	2 756	2	-580	-21

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2026



N° 11084*28
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
AA BROTHERS - SIREN : 845388776			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
233 RUE CHAMPIONNET 75018 PARIS FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Commerce d'alimentation générale		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
				☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	0			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%			PV exonérées (238 quinquies)		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					
☐					
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)					
Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)					
Base d'imposition :		Taux d'imposition :			
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Time Expert
COMPTABLE ET/OU CONSEIL					
Comptable :		☐ Salarié ?			
EMPIRE EXPERTISE 8 RUE DU MOULIER 93300 AUBERVILLIERS Tél: 01 48 39 01 28 FRANCE		SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE			
Examen de conformité fiscale		☐	Nom du prestataire ECF		

8, Rue du Moutier
93300 Aubervilliers
Tél: 01 48 39 01 28 / 06 30 34 54 36
R.C.S. Bobigny: 900 501 472

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☐	
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même					a	
	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires.						c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d	
Montant des autres distributions:						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j	
Montant des revenus répartis					Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
sasu scums services Président 06 avenue carnot 75017 PARIS FRANCE	50						
monsieur DIABY BOUBACAR Président 221 RUE CHAMPIOINET 75018 PARIS FRANCE	50						
I DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
	MVLT imposées	à 0 %		à 15 %		à 19 %	
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice						
	MVLT réalisée au cours de l'exercice						
	MVLT restant à reporter						
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus délivrés							

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise : AA BROTHERS - SIREN : 845388776						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois : 12						Durée de l'exercice précédent : 12	
						Exercice N clos le 31/12/2025	
						Exercice N-1 clos le 31/12/2024	
ACTIF							
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028		030			12 787
	Immobilisations financières (1)	040	940	042		940	1 940
	TOTAL I (5)	044	940	048		940	14 727
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro. en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060	43 102	062		43 102	56 480
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
	Créances autres (3)	072		074			292
	Charges constatées d'avance	092		094			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	316	086		316	1 665
TOTAL II	096	43 418	098		43 418	58 437	
TOTAL GENERAL (I + II)		110	44 358	112		44 358	73 163
PASSIF						Exercice N NET	
						Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126		100	100
	Réserves réglementées	130		130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'œuvres...)	131		132			
	Report à nouveau	134		134		19 063	16 307
	Résultat de l'exercice	136		136		2 177	2 756
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
TOTAL I	142		142		22 340	20 163	
Provisions pour risques et charges		TOTAL II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		4 408	10 408
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	168		168		2 013	10 013
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	2 001	172		9 451	11 391
	Comptes courants d'associés	173		173			
	Autres dettes	175		175		6 145	21 188
	Produits constatés d'avance	174		174			
TOTAL III	176		176		22 018	53 000	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180		180		44 358	73 163
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		30 500

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Designation de l'entreprise AA BROTHERS - SIREN : 845388776										☐					
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2025		N-1 clos le 31/12/2024			
Ventes de marchandises						209		210		74 570		123 206			
Production vendue biens				dont export et livraisons intracommunautaires		215		214							
Production vendue services						217		218				548			
Production stockée								222							
Production immobilisée								224							
Subventions d'exploitation reçues								226							
Autres produits								230		10 500		839			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232		85 070		124 593			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234		30 105		64 327			
Variation de stock (marchandises)								236		13 378		-1 418			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238							
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240							
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier				242		27 457		28 806			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244		1 615		551			
Rémunérations du personnel								250		11 923		21 564			
Cotisations sociales				dont cotisation personnelle de l'exploitant		380		252		2 148		1 667			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254		4 227		4 800			
Dotations aux dépréciations								256							
Autres charges				Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262		8 560		0			
				Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)								264		99 414		120 298			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270		-14 344		4 295			
Produits financiers				(III)				280		20 000					
Produits exceptionnels				(IV)				290		0					
Charges financières				(V)				294		1 239		437			
Charges exceptionnelles				Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		347		300		2 240		1 102			
				Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		348									
Impôts sur les bénéfices				(VII)				306							
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310		2 177		2 756			
B - RESULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312		2 177		314			
RÉINTEGRATIONS				Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316							
				Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318							
				Provisions non déductibles				322							
				Impôts et taxes non déductibles				324							
				Divers et intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330			
				Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier (Part de loyers de réintégration)				249		251					
				Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998							
				Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997					
DEDUCTIONS				Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987		342			
				France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989					
				Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138					
				Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344					
				ZFANG 44 quaterdecies		345									
				Bassins urbains à dynamiser - BUD		992		Zone de développement prioritaire		993					
				Dont divers		Creance report en arrière du déficit		346				350			
						Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655							
						Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643							
						Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645							
						Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647							
						Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648							
						Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641							
						Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990							
				Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		2 177		354					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356									
Déficits antérieurs reportables				8 410						360		2 177			
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370				372					

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Designation de l'entreprise AA BROTHERS - SIREN : 845388776										Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Terrains		420		422		424		426					
Constructions		430		432		434		436					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446					
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456					
Matériel de transport		460	24 000	462		464	24 000	466		0			
Autres immobilisations corporelles		470	0	472		474	0	476		0			
Immobilisations financières		480	1 940	482		484	1 000	486		940			
TOTAL		490	25 940	492		494	25 000	496		940			

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : cotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550	11 213	552		554	15 440	556			
Autres immobilisations corporelles		560	0	562		564	0	566			
TOTAL		570	11 213	572		574	15 440	576			

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR									
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé									
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Designation de l'entreprise AA BROTHERS - SIPEN : 845388776							Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
				Dotations		Reprises		
Fonds commercial				681		683		
Autres immobilisations incorporelles				700		705		
Terrains				710		715		
Constructions				720		725		
Installations techniques, matériel et outillage				730		735		
Installations générales agencements aménagements divers				740		745		
Matériel de transport				750		755		
Autres immobilisations corporelles				760		765		
TOTAL				770		775		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT								
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes							
2								
3								
4								
5								
6								
TOTAL à reporter							780	
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent							982	8 410
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)							982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice							982 ter	
Déficits imputés							983	2 177
Déficits reportables							984	6 233
Déficits de l'exercice							860	
Total des déficits restant à reporter							870	6 233
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325		381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Montant de la TVA collectée							374	14 410
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	6 432
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 233 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS								
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)							692	
Revenu brut social (si le montant est positif)							693	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : AA BROTHERS - SIREN : 845388776		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			186

6.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [AA BROTHERS - SIREN : 845388776]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	50
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	SOUHS SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	981160500	% de détention	50
Adresse :		Nb de parts ou actions	50
6 AVENUE CARNOT			
75017 PARIS			
FRANCE			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	BOUBACAR DIABY
Nom d'usage		% de détention	50
Naissance :	Date	N° Département	99
31/12/1970		Commune	MADALAYA
Adresse :		Pays	MALI
221 RUE CHAMPIONNET			
75018 PARIS			
FRANCE			

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AA BROTHERS - SIREN : 845388776

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2026)



N° 15352*12
ADAPTÉ À LA
TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : AA BROTHERS	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 845388776	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
☐	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen
☐	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
dont montant préfinancé	
☐	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte
☐	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-32 du code du travail
☐	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)	
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)	

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (PARIS 18)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

AA BROTHERS - SIREN : 845388776

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année :

2026

Local

Référence du local	7511802538204711B0202638
Invariant du local	751180253820
Adresse du local	Lot 2 - Bâtiment A, étage 00, entrée 01 0233 RUE CHAMPIONNET 75018 PARIS 18
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	SENUSSON DANIELE
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	15 180
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	